

**MOBILITE IDF cherche l'apaisement,
quand KEOLIS MEYER organise une purge !**

Les importantes mobilisations ont fait prendre conscience à Mobilité Ile-De-France de l'ampleur du rejet de la réorganisation qui n'a qu'un seul but, diminuer les coûts. L'appel d'offres visait le moins disant social.

Les propos de Laurent Probst, directeur général MIDF : « **Aucune des offres n'a le niveau social, tous les candidats poussent trop loin sur le volet social, pour essayer de tirer les prix** », démontre que la grève fut payante.

Cette prise de conscience ne règle pas tout, c'est bien pour cela qu'il ne faut pas baisser la garde.

En même temps la direction de KEOLIS MEYER veut mater des élus en particulier FO. Ce sont trois élus FO et un élu CFTC qui sont sous le coup d'une menace de licenciement.

Cette affaire a un goût de règlement de compte. En ce qui concerne les élus FO, le reproche qui leur est fait c'est d'avoir inspecté des BUS pour vérifier qu'il n'y avait pas de problème. Heureusement que cette intervention a eu lieu, c'est ce qui a permis de faire rentrer plusieurs BUS suite à des défauts constatés. Ces retours au dépôt, validés par la hiérarchie, valident cette action. La Sécurité doit être la priorité.

Mais au bout du bout, la question se pose. Est-ce que le directeur de KEOLIS MEYER ne voudrait pas faire taire des élus qui ont :

- ✓ Médiatisé la non prise en cause du CORONAVIRUS ?
- ✓ Rappelé aux salariés que le droit de retrait existe en cas de danger ?
- ✓ Obtenu gain de cause devant les prud'hommes de Longjumeau en condamnant leur direction qui s'est servi directement sur les paies des salariés ?
- ✓ Saisi le tribunal pour bénéficier de la convention collective des transports URBAIN ?
- ✓ Saisi le tribunal pour que le paiement des variables soit effectif le mois considéré ?
- ✓ Ont lancé une expertise sur les conditions de travail (contestation par la direction) ?
- ✓ Ont mobilisé pour la grève le 18/11/2021 – contre les appels d'offre, et pour une augmentation des salaires, et l'amélioration des conditions travail ?

N'est-ce pas aussi pousser trop loin sur le volet social, quand on empêche les élus de remplir leur mandat ?



L'Union Départementale FO demande le retrait immédiat des sanctions en cours et que les élus soient respectés dans leurs prérogatives. S'attaquer aux élus, c'est s'attaquer à ceux qu'ils représentent : Les Salariés.

L'Union Départementale FO de l'Essonne suivra de près ce dossier et interviendra pour que justice soit faite.